



## **INFORMATION RAPIDE n°2021-04**

---

### **Fermeture estivale du secrétariat**

---

**La Mairie sera fermée du lundi 2 au vendredi 13 août 2021 inclus, ainsi que du lundi 13 au mercredi 22 septembre 2021 inclus.**

Les services techniques seront assurés.

Durant cette période, et en cas d'urgence uniquement, un numéro d'astreinte est à votre disposition : 06.45.52.92.73



---

### **Bruits de voisinage - Rappel**

---



Malgré nos rappels, les horaires de bruit ne sont pas respectés.

La réglementation s'impose donc une nouvelle fois :

Tout bruit pouvant occasionner une gêne pour le voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, n'est autorisé qu'aux jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- interdit les dimanches et jours fériés

Ces restrictions s'appliquent à toute nuisance sonore, qu'un appareil à moteur thermique ou électrique soit utilisé ou non. Elles ne sont en revanche pas destinées aux professionnels.

*Arrêté municipal du 21 juillet 2015*

---

### **Déjections canines - Rappel**

---

Petit rappel également concernant les déjections canines.

**Chaque propriétaire doit ramasser les déjections de son chien sur les espaces publics.**

Cela inclut donc les trottoirs, la voirie et les espaces verts.

Il en va de la salubrité publique mais surtout du respect de nos concitoyens.

*Arrêté municipal n°2015-03 du 14 avril 2015*



## Application Illiwap - Rappel

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre sur Illiwap, l'application qui vous permet de recevoir l'information en temps réel.

**C'est simple et sans partage de données personnelles.**

Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à la télécharger!

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

### 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur Google Play (Android)



Sur AppStore (iOS)



Sur App Gallery (Huawei)

### 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



**LES AVANTAGES !**



**GRATUITE**

Téléchargement gratuit et sans engagement.



**SANS INSCRIPTION**

Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.



**SANS PUBLICITÉ**

Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

### 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

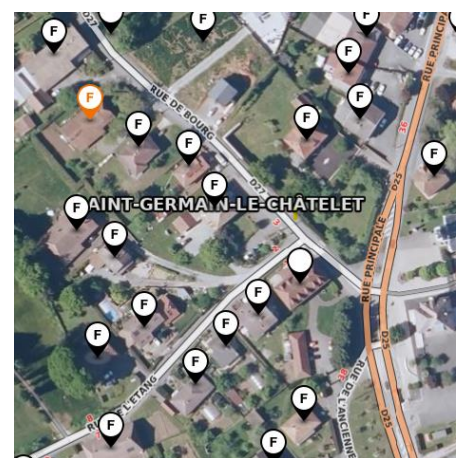
Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune



**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



## Fibre optique

La carte des adresses raccordables est à jour sur le site d'Orange : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

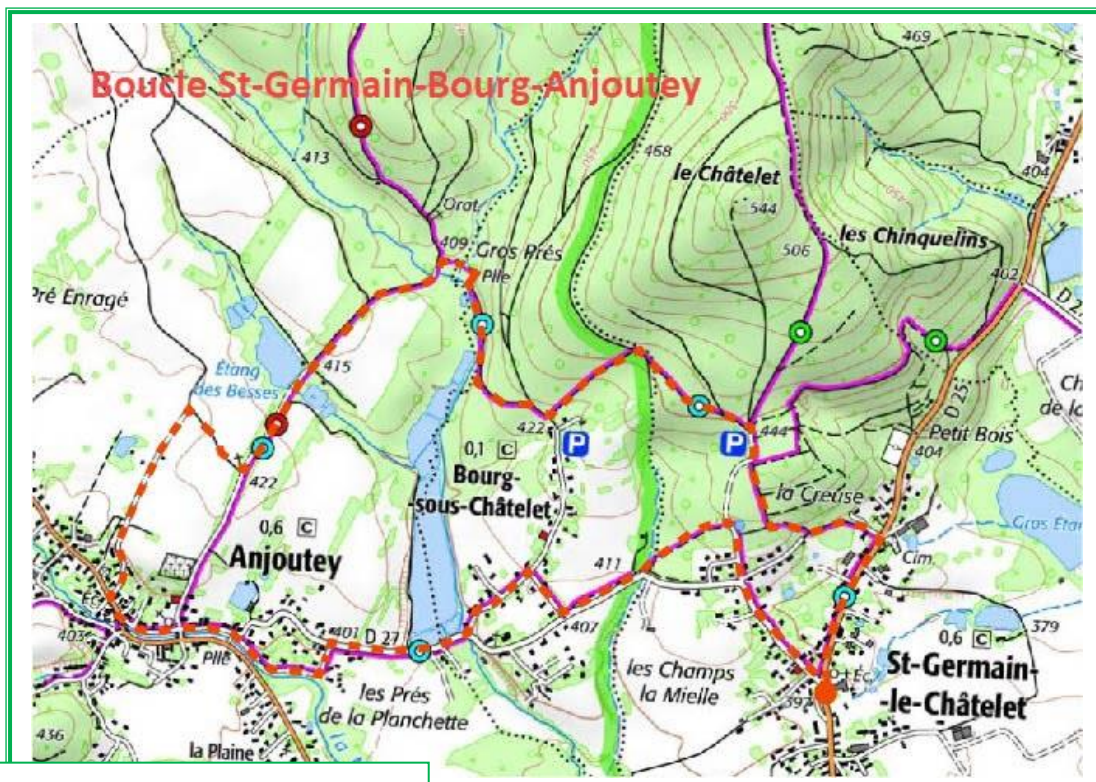
A noter par ailleurs que **pour les nouvelles constructions, il vous appartient de faire une demande de raccordement à la fibre car ce n'est pas automatique.** Pour cela, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://maison-individuelle.orange.fr/>




## Circuits de balades

Divers sentiers de promenade sont accessibles depuis notre village :

### La boucle Saint-Germain-le-Châtelet / Bourg-sous-Châtelet / Anjoutey 6.6 km, départ du parking de l'école



 Durée estimée à pied : 2h10min

 Distance : 6.66 km

 Dénivelé positif : 83 m  Dénivelé négatif : 75 m

 Point haut : 459 m  Point bas : 394 m

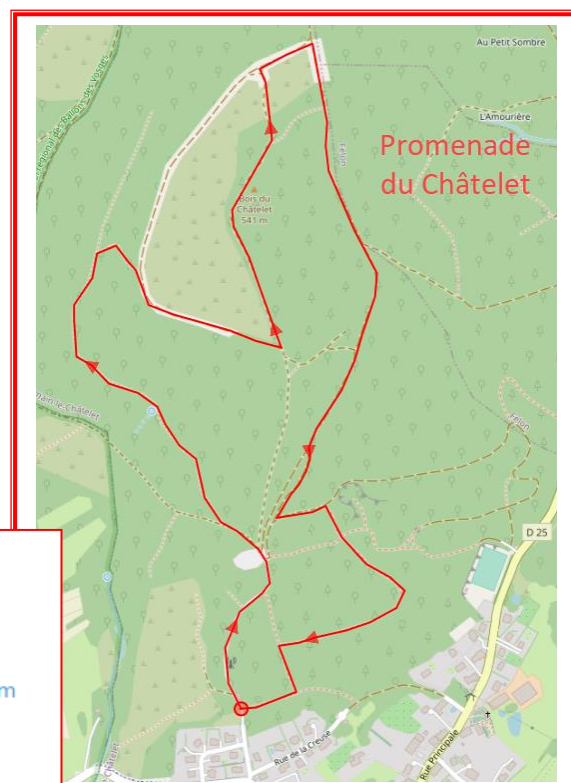
### La boucle du Châtelet 3.7 km, départ du château d'eau

 Durée estimée à pied : 1h25min

 Distance : 3.71 km

 Dénivelé positif : 116 m  Dénivelé négatif : 116 m

 Point haut : 540 m  Point bas : 424 m

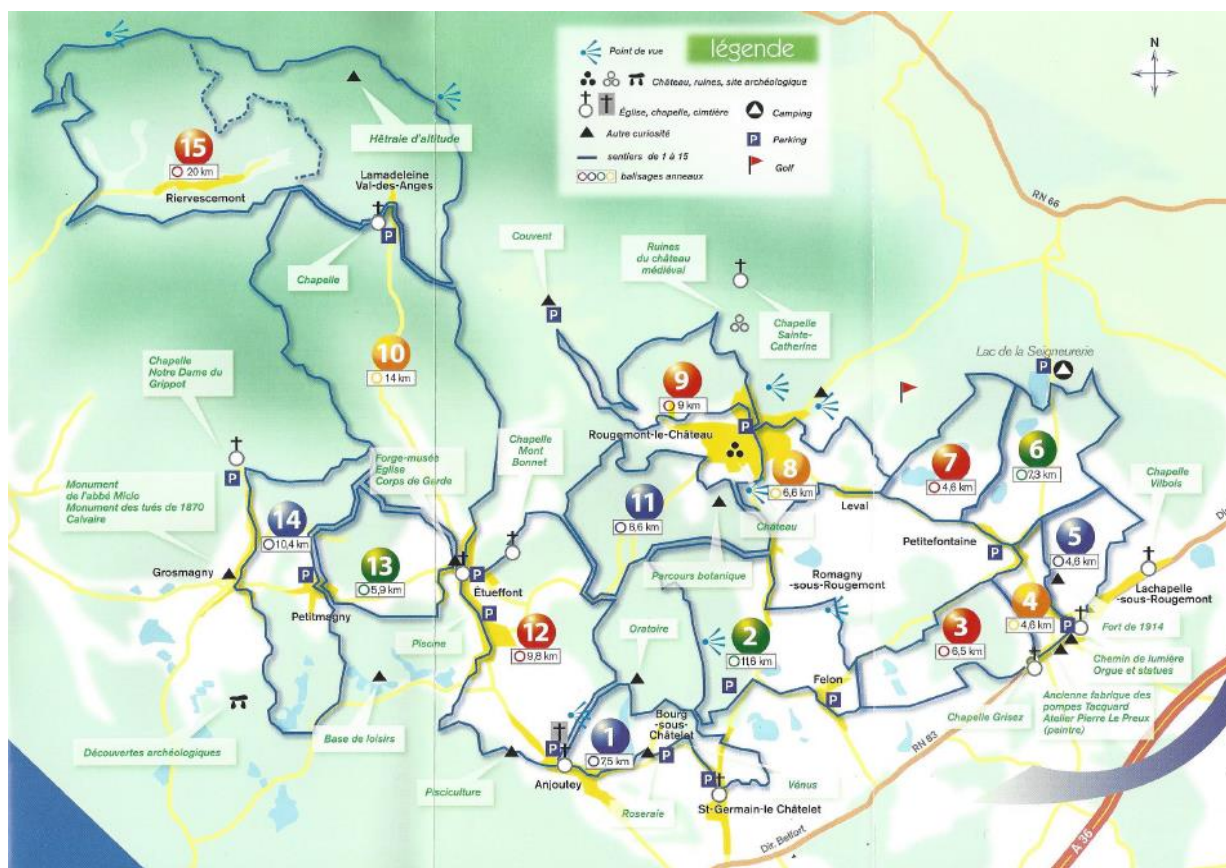


Depuis peu, nous vous proposons également la **Balade des Vergers**, au départ de la Rue des Prés.  
Suivez la pomme et découvrez ou redécouvrez le Verger Martha, créé grâce aux plants donnés par une habitante du village, aujourd'hui décédée, qui était passionnée par les arbres fruitiers



Voici également la vision globale des circuits balisés et entretenus par la CCVS

Ils sont référencés sur le site « Sous la ligne bleue » : <http://souslalignebleue.org/sentiers-art/circuits.htm>



Le Maire,  
Jean-Luc ANDERHUEBER



MAIRIE – 3 rue de Bourg – 90110 SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET

Tel. : 03.84.23.71.92 – Fax : 03.84.23.06.73

Mail : [mairie@saint-germain-le-chatelet.fr](mailto:mairie@saint-germain-le-chatelet.fr) – Site web : [www.saint-germain-le-chatelet.fr](http://www.saint-germain-le-chatelet.fr)

Application Illiwap : code @90091

